

PROGRAMME DE FORMATION

# La holding patrimoniale comme outil de transmission d'entreprise

2019

La transmission intrafamiliale de l'entreprise mobilise diverses techniques d'optimisation juridique et fiscale afin de transférer le contrôle de l'entreprise transmise, de limiter le coût de la transmission et de permettre à certains membres de la famille de céder leurs participations dans de bonnes conditions financières et fiscales.

Nous exposerons, au cours de cette journée et demie de formation, les principaux outils à la disposition du conseiller en gestion de patrimoine. Un cas pratique servira de fil directeur et nous permettra de mettre en œuvre ces outils et d'en montrer à la fois les intérêts et les limites, pour que vous puissiez en acquérir une bonne maîtrise.

Un expert en droit des affaires et fiscalité débattrà avec vous des stratégies à développer en faveur de vos clients, des difficultés usuelles rencontrées à cette occasion et enfin des particularités fiscales des holdings.

|                |                                 |
|----------------|---------------------------------|
| Dates et Lieux | Les 11 (AM) et 12 décembre 2019 |
| Durée          | 10.5 heures                     |
| Horaires       | 9h30 – 17h30                    |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Public                             | Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats... |
| Type                               | Inter-entreprises  |
| Pédagogie                          | Exposé et cas pratiques  |
| Modalités d'évaluation et de suivi | Quiz et corrigé (notation)   |

|           |  |
|-----------|--|
| Prérequis | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Connaissances de base en fiscalité du patrimoine</li><li>▪ Connaissances de base en fiscalité des entreprises</li><li>▪ Connaissances de base du régime juridique des sociétés</li><li>▪ Avoir une pratique du conseil patrimonial</li></ul> |
|-----------|--|



## Intervenant

**Brice LAURENT**  
Intervenant et Formateur

## Objectif de la formation

- Maîtriser les techniques de transmission intrafamiliale des entreprises par le recours à une holding
- Combiner ces techniques avec les régimes fiscaux de faveur applicables à la transmission des entreprises
- Connaître les principales difficultés du régime fiscal des holdings afin de conseiller vos clients en cas de recours à ces instruments
- Etre en capacité d'assurer un suivi efficace des opérations de transmission après celle-ci

## Contenu pédagogique

### Journée 1

#### I. Les intérêts du recours à une holding

##### A. La holding et la transmission à titre onéreux

- La holding du vendeur
- La holding de l'acquéreur

##### B. La holding et la transmission à titre gratuit

- La dissociation de l'avoir et du pouvoir
- Le financement des droits de mutation
- Le financement de l'achat de la participation des héritiers non repreneurs

##### C. La holding et l'abus de droit

- L'abus de soufte
- L'abus du régime des sociétés mères et filiales

#### II. Les relations entre la holding et la société transmise

##### A. Les conventions conclues entre la holding et la société transmise

- L'application de la procédure de contrôle des conventions réglementées
- Les conventions de trésorerie
- Les conventions de management
- Les autres conventions de prestation de services

##### B. La fusion de la holding et de la société transmise

- Les contraintes juridiques
- Les contraintes fiscales

- Cas pratique : holding et transmission familiale d'une société

## Journée 2

### I. La forme sociale de la holding

#### A. Les critères du choix

- La transmission des droits sociaux
- La limitation des risques
- La souplesse statutaire

#### B. Les formes sociales fréquemment choisies

- Société par actions simplifiée
- Société civile

### II. La fiscalité spécifique aux holdings

#### A. Les holdings animatrices

- Notion de holding animatrice
- Champ d'application
- Caractères et conditions
- Convention d'animation

#### B. La taxe sur les salaires

- Les principes
- La création de secteurs distincts d'activité
- Le traitement de la rémunération des dirigeants de la holding

## Contactez-nous

### Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : [formation@fidroit.fr](mailto:formation@fidroit.fr)

### Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : [formationpro@fidroit.fr](mailto:formationpro@fidroit.fr)